



Le mot du Président

Lettre n°3 - décembre 2005

Après une première phase de travail consacrée à l'analyse du système de protection de l'enfance ainsi qu'à un état des lieux en matière de recueil de données chiffrées, de recensement des pratiques et de recherche, l'ONED a remis, le 5 septembre 2005, au ministre délégué à la Sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille, M. Philippe Bas, son rapport annuel au Parlement et au Gouvernement. Ce premier rapport a suscité de nombreuses réactions de la part de l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance et des responsables politiques. Nous pouvons, sans exagérer notre rôle, affirmer qu'il a influencé, au même titre que d'autres initiatives antérieures ou concomitantes (rapports des groupes de travail présidés par Louis de Broissia et moi-même, appel des 100...), le lancement du débat national sur la protection de l'enfance annoncé par le ministre le 29 septembre 2005. Nous espérons que la réforme de la loi, prévue pour juin 2006, s'en inspirera fortement.

Après une rentrée riche en initiatives, l'Observatoire a rejoint le même immeuble que le SNATEM (Allô Enfance maltraitée), premier service du GIP Enfance maltraitée. La désignation de Paul Durning comme directeur général du GIPEM par le Conseil d'administration ainsi que le déménagement de l'ONED visent à favoriser une plus grande synergie entre les deux services. Les coopérations seront, bien entendu, développées notamment autour d'une réflexion portant, dans un premier temps, sur les items caractérisant les situations d'enfants concernés par les appels téléphoniques adressés au 119.

Comme vous le savez, l'équipe de l'ONED et moi-même sommes à votre disposition pour toute demande d'information ou suggestion.



Philippe NOGRIX
Sénateur de l'Ille-et-Vilaine
Président du GIP Enfance maltraitée

« ETAT DES LIEUX EN MATIERE DE CONNAISSANCES STATISTIQUES »



L'ONED a organisé, le 13 mai, une rencontre avec les départements sur la mise en cohérence des données chiffrées. Quarante-deux d'entre eux ont répondu présents.

Après une présentation des missions de l'Observatoire, Isabelle Frechon, chargée d'études, a dressé un panorama des sources de données chiffrées et de leurs limites.

Un premier constat s'impose : aucune source en amont ou en aval de la décision de prise en charge ne recense de manière exhaustive le phénomène de l'enfance en danger. A l'échelle nationale, cinq grandes institutions ont mis en place des bases

de données : le SNATEM (GIPEM), le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, la DREES (enquête Etablissements sociaux) et l'Education nationale.

Les données départementales sont, quant à elles, fournies par les questionnaires de l'ODAS et de la DREES. Il est important de noter une récente évolution : la création de dispositifs départementaux d'observation.

Un débat a permis aux départements de formuler leurs attentes en matière de recueil et d'analyse des données. Les représentants de cinq conseils généraux ont présenté leurs dispositifs locaux d'observation.

Si tous ces dispositifs ont en commun d'« observer » et de chercher à mieux comprendre le phénomène de l'enfance en danger, les contextes de création et les missions diffèrent.

Dans certains cas, l'observatoire n'entretient qu'un lien fonctionnel avec les services décisionnaires alors que, dans d'autres, il constitue un lieu d'arbitrage. Les intervenants ont tous souligné que, si la création de tels dispositifs avait entraîné une augmentation des signalements pendant les premières années, les chiffres s'étaient ensuite stabilisés (suite en page 2)

Cette journée a également été l'occasion pour l'ONED de présenter l'état d'avancement de ses missions et les étapes à venir.

L'une des idées-force du nouveau système de recueil de données chiffrées que l'Observatoire entend mettre en place est de laisser aux services départementaux la connaissance de l'ensemble des informations puisque ce sont eux qui en ont besoin pour mettre en œuvre les actions. Seule une extraction de ces bases sera acheminée vers l'ONED qui jouera un rôle de soutien aux départements volontaires notamment en définissant les critères devant être communs. Ces remontées seront individuelles, longitudinales et « anonymisées ».

Il est indispensable de centraliser l'information dans les départements. L'ONED propose que toutes les saisines directes du parquet fassent l'objet d'une information systématique du Conseil général.

Afin d'inclure aussi les enfants et les jeunes majeurs pris en charge par la PJJ, chaque directeur départemental de la PJJ dont le département fait partie de l'échantillon devra transmettre tous les ans le nombre de jeunes en secteur public PJJ au titre de l'article 375 et suivants du Code civil et du décret du 18 février 1975.

En matière de méthodologie, l'ONED propose de séparer la collecte des informations préoccupantes jusqu'à la mesure de protection sur une base à part. Une seconde base recenserait les mesures prises en charge au moins financièrement par le département.

Ces deux bases de données ont vocation à être appariées en partie. Elles offriront donc deux niveaux d'observation : l'enfant et la famille. Elles comporteront quelques informations personnelles (données socio-démographiques de l'enfant et de sa famille, type de maltraitance subie...). L'essentiel consistera à travailler sur des définitions communes (famille monoparentale...).

Les rencontres de l'ONED avec les départements montrent qu'il existe un risque d'interprétation entre le rapport écrit et sa codification. Il sera par conséquent demandé aux travailleurs sociaux qui rédigent les signalements de codifier eux-mêmes l'information sur un formulaire papier.

Dans les mois à venir, l'Observatoire travaillera avec

les services départementaux volontaires sur les données à faire remonter de manière systématique. Nous pouvons d'ores et déjà affirmer qu'il s'agira d'une remontée de données individuelles et qu'elles ne seront pas nominatives. Les données seront longitudinales car elles permettent un suivi régulier. Il s'agira de travailler sur des parcours d'enfants et non pas d'utiliser comme seule entrée le signalement. Ceci permettra à l'Observatoire d'éviter l'obstacle des différences de définitions. Il reprendra, lorsque c'est pertinent, les typologies de l'ODAS.

L'ONED s'apprête à initier deux vagues d'expérimentation impliquant à chaque fois trois départements volontaires. Dans ces départements où la « centralisation » des informations sur les enfants en danger est d'ores et déjà en cours d'organisation au niveau d'une cellule départementale, nous analyserons le système de collecte des données. Concrètement, nous identifierons ou, à défaut, définirons les variables nécessaires à la caractérisation des enfants et de leur parcours (données sociodémographiques de l'enfant et de sa famille, type de maltraitance subie, mesures mises en place...). Lorsqu'une mesure contractuelle est décidée pour l'enfant, nous déterminerons les données qui seront transmises à l'ONED pour une comparaison nationale. Par ailleurs, l'analyse des données produites distinctement par d'autres organismes sera poursuivie.

(1) L'Ain, le Doubs, le Rhône, la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis. Précisons que ces services ont été choisis de manière empirique avec pour seule condition que les départements urbains et ruraux soient représentés.



Françoise Bonvalot, responsable de la cellule de signalement pour l'enfance en danger (CG 25)



A Gauche : Mme Vialaton, chef de service à la Mission prévention du CG du 77, M. Georges Dupasquier, resp. du Domaine enfance (CG 01), Mme Chantal Damgé, resp. Bureau enfance maltraitée (CG 69). A droite (au micro) : Mme Elisabeth Coletta, resp. de l'observatoire de l'Aide sociale à l'enfance du 93.



APPEL D'OFFRES DE L'ONED



A l'issue du lancement de ses deux appels d'offres annuels en janvier 2005, l'ONED a reçu 27 candidatures. Parmi celles-ci, huit projets ont été retenus par la commission scientifique de l'appel d'offres pour une session d'auditions. Celle-ci a établi un classement soumis au Conseil d'administration qui a décidé de financer six projets actuellement en cours.

- Le développement socio-affectif des enfants de 3 à 4 ans en famille d'accueil

Cette recherche vise à examiner l'influence de la parentalité d'accueil de l'assistante maternelle et de l'implication des parents sur les relations d'attachement de l'enfant âgé de 3 à 4 ans et sur ses compétences sociales. L'objectif est triple : examiner la relation d'attachement du jeune enfant accueilli et ses compétences sociales, analyser la parentalité d'accueil et l'implication des parents naturels, apporter des éléments sur les pratiques d'intervention et les suivis de l'accueil de l'enfant. Les résultats de cette recherche

serviront de support pour une meilleure adéquation entre la parentalité d'accueil et les besoins de l'enfant, pour améliorer le partenariat parent-institution-famille d'accueil et pour participer à la préservation ou à la restauration des liens parents-enfants.

- Évaluation psychosociale de la maltraitance : construire des repères et outils d'évaluation avec les intervenants et les enfants

Ce projet de recherche a pour objectif de construire un outil qui tienne compte de la diversité des approches des mauvais traitements en présupposant l'hétérogénéité des représentations de la maltraitance. La démarche est fondée sur une évaluation d'une population d'enfants présumés maltraités : les représentations des enfants maltraités et de la maltraitance seront analysées à partir de l'évaluation de terrain réalisée par les acteurs quotidiens de la prise en charge. Ces résultats seront ensuite croisés avec les représentations qu'ont les enfants maltraités de leur maltraitance.

- Recherche relative à la construction du processus d'évaluation d'une action innovante, un centre d'accueil de jour basé sur des pratiques d'action dite multifamiliale, destiné à des familles d'enfants de 4 à 12 ans, désignés comme étant en situation de danger par des juges des enfants et / ou des services d'Aide sociale à l'enfance

Le concept d'action multifamiliale a été développé aux Etats-Unis puis au Royaume-Uni. Le service SISAE-JCLT (Oise) qui conduit la recherche en association avec un chercheur s'en est largement inspiré. Il consiste à regrouper cinq à huit familles ayant en commun le fait qu'un de leur membre est « patient désigné ». Le rôle des intervenants professionnels est d'assurer une direction de groupe facilitant l'entraide, l'échange et l'initiative. Le moteur des changements attendus au sein de ces groupes familiaux est constitué par les interactions entre membres des différentes familles. La question qui sous-tend cette recherche peut être résumée ainsi : comment construire et faire évoluer un projet innovant d'action inscrit dans le cadre de la protection de l'enfance en associant le point de vue des usagers, de celles et ceux qui les orientent, des financeurs, des commanditaires et de l'équipe qui la conduit ?

- Enquête de victimisation auprès des jeunes et des professionnels de la Fondation d'Auteuil afin de compléter le dispositif existant de déclaration des incidents, accidents et infractions graves

Cette enquête vise à améliorer l'Observatoire des incidents, accidents et infractions graves créé en février 2001, à la Fondation d'Auteuil. Il s'agit de mesurer les violences, d'analyser les faits pour mieux comprendre les phénomènes, d'évaluer les faits tant du côté des jeunes que des professionnels afin de fournir des éléments d'évaluation du climat socio-émotionnel fiables et communicables au comité central d'entreprise qui est intéressé par la démarche. Enfin, elle permettra de mieux définir les priorités en matière d'interventions de formation et de constituer une base fiable d'évaluation.

- Pour une analyse discursive de l'acte de signalement d'enfants en danger

L'objectif du projet est de mener, conjointement avec des professionnels du champ de la protection de l'enfance, une réflexion sur l'usage des discours dans la construction d'une réalité sociale soumise à l'impératif des lois et des politiques sociales. En effet, l'acte d'écriture d'un signalement opère un décalage entre une réalité et sa représentation langagière. L'accent sera mis sur l'implication de l'acteur du signalement dans la production des écrits, sachant que l'écriture d'une parole est perçue autrement dans un espace institutionnel. Il s'agira de déterminer de quelle parole il est porteur. Enfin, cette recherche est basée sur l'interaction de deux milieux professionnels, la recherche universitaire et le travail social, en vue d'une co-production de nouvelles connaissances. Au cours des séances de travail avec les partenaires, les analyses seront confrontées à la réalité de leurs démarches et validées par leurs interventions.

- Évaluation d'un dispositif innovant de soutien à la fonction parentale alternatif au placement

Cette étude repose sur une démarche d'évaluation d'un dispositif innovant d'accueil en externat d'enfants en danger et d'accompagnement de leurs familles. Il s'inscrit dans les orientations du schéma départemental et se présente comme une alternative entre l'action éducative en milieu ouvert (AEMO) et le placement.

Ce travail a pour objectif d'évaluer l'expérience d'« externat, accueil d'enfants à la journée » créée et mise en œuvre depuis 2000 et de co-construire une démarche d'évaluation participative et continue appliquée à un dispositif de protection de l'enfant en danger. Les cinq objectifs de l'évaluation consistent à apprécier l'impact du projet, analyser sa pertinence, mettre en évidence les aspects innovants, identifier les conditions de faisabilité et de modélisation et enfin construire un cadre, une méthode et des outils d'évaluation continue. L'évaluation mobilisera les différents acteurs et partenaires du projet et visera l'appropriation d'une culture et d'outils favorisant sa pérennisation au-delà de l'intervention de la recherche.

PREMIER RAPPORT DE L'ONED



Le rapport de l'ONED et ses annexes sont téléchargeables sur son site : www.oned.fr

L'ONED a remis son premier rapport au ministre délégué à la Sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille, M. Philippe Bas, le 5 septembre 2005. Pour le réaliser, l'équipe de l'Observatoire a notamment tiré profit de la richesse des informations des services des Conseils généraux, des tribunaux, des cadres de l'éducation nationale, des responsables des unités d'accueil de victimes... que l'ONED remercie. Ce premier rapport recommande un remaniement du système de protection de l'enfance, qui en conserverait la richesse, décliné en plusieurs hypothèses. La publication du rapport a été suivie de plusieurs rencontres avec une série d'acteurs concernés : magistrats, directeurs des services enfance-famille des départements, inspecteurs d'académie.

DÉMÉNAGEMENT DE L'ONED

L'ONED vient de rejoindre le même immeuble que le SNATEM situé dans le 17ème arrondissement de Paris. Ce rapprochement doit permettre une meilleure synergie entre les deux services du GIPPEM. Nous nous excusons pour les éventuels problèmes de communication liés au déménagement.

CONGRÈS DE L'EUSARF

Quelque 450 personnes dont de nombreux représentants des départements ont participé au 9ème congrès international de l'EUSARF co-organisé par l'ONED en septembre 2005 à Nanterre. Ce rendez-vous intitulé « Enfants en difficulté dans un monde difficile » a été l'occasion de mettre en rapport les acteurs de terrain et le monde de la recherche, d'apporter des éclairages internationaux et de susciter des questionnements sur des thèmes d'actualité comme les interactions entre précarité et parentalité, les processus d'attachement, les interventions socio-éducatives innovantes, les centres fermés, les interventions de prévention précoce.



UNE ÉQUIPE AU COMPLET

L'équipe de l'ONED a été renforcée ces derniers mois. Outre son directeur, elle comprend désormais 13 personnes réparties en trois pôles. L'équipe des chargés de mission est composée de hauts fonctionnaires mis à disposition ou détachés par leur ministère : Catherine Lacronique (Education nationale), Sylvie Leman (Justice) et Anne Oui (DGAS). Les chargés d'études ont vu leur effectif croître : ils représentent 5,2 équivalents temps plein dont 1,8 subventionnés dans le cadre de mises à disposition ou de conventions. Pascale Breugnot est référente en matière de recensement, d'analyse et de diffusions des pratiques et dispositifs « innovants ». Juliette Halifax (INED) et Lucy Marquet sont chargées de la mise en cohérence des données chiffrées aux côtés d'Isabelle Frechon (CNRS). Raphaël Tournyol est responsable des appels d'offres et du suivi des projets financés, Hélène Milova des comparaisons internationales et de la coordination des recherches. Le pôle fonctionnel est constitué de quatre personnes : Rehema Moridy, secrétaire de direction, Frédéric Huiban, chargé de communication-webmestre, Catherine Brochard, secrétaire et Delphine Latimier, rédactrice et responsable de la documentation.



De gauche à droite et de haut en bas : Hans Grietens, Carl Lacharité, Harriet Ward, Jean Dumas et le point d'information sur les publications scientifiques.

GIP
Groupement d'intérêt public
Enfance maltraitée
EM

Oned - 63 Bis Bd Bessières
75017 paris
T : 01 58 14 22 50
F : 01 45 41 38 01
contact@oned.gouv.fr